

Passy, le 14 avril 2017

En avant pour la mobilité électrique !

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc teste des voitures électriques et se dote de vélos à assistance électrique

M. Jaccaz, Maire de Praz-sur-Arly et Vice-Président de la CCPMB accompagné de techniciens a essayé quelques modèles de voitures électriques en vue d'acquérir au total onze véhicules de service pour les différentes communes de l'intercommunalité. Plusieurs marques de véhicules seront testées par les élus avant de conclure les achats.

C'est dans le cadre de la convention « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEP-CV) que ces voitures vont être achetées. En effet, le 25 février dernier, Mme Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer se rendait au Pays du Mont-Blanc pour signer cette convention avec la Communauté de Communes engendrant 1,6 millions d'euros pour aider la collectivité à réduire les consommations énergétiques et à construire un territoire plus sobre et plus économe.

Quant à la commune de Combloux, elle inaugure aujourd'hui les vélos tout terrain à assistance électrique dont elle vient de faire l'acquisition pour renouveler sa flotte de véhicules grâce à cette convention et au soutien de la CCPMB.



Sur notre territoire, les voitures électriques sont une des solutions contre les émissions de particules fines. Problème, elles sont souvent l'objet de préjugés. Le fait que les collectivités en achètent permettra non seulement de donner l'exemple, mais aussi de familiariser élus et agents avec ces motorisations. Ils deviendront sans doute par la suite les meilleurs ambassadeurs du véhicule électrique,
explique Yann JACCAZ



Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, communication@ccpmb.fr
Charlotte MARX, contact technique – c.marx@ccpmb.fr